

Eco-quartier Pierre Marzin

Mission de Maîtrise d'œuvre complète - Etude en cours

29 logements individuels et 12 logements locatifs sociaux
surface des parcelles entre 221 et 720 m²

Superficie du projet 1.7 Ha

Un quartier à inventer, une ville à poursuivre

Créer un nouveau quartier implique, compte tenu de l'évolution des pratiques d'habitat et des déplacements, une réflexion accrue par rapport aux productions urbaines courantes: programmation et implantation des constructions, qualité des espaces publics, déplacements doux, devenir des éléments de paysage... et participe ainsi au fonctionnement global du quartier dans lequel s'insère le projet.

A grande échelle il s'agit principalement de relier les quartiers entre eux (voies, chemins...) à l'échelle du projet, il s'agit de s'accrocher à l'existant en matérialisant les continuités, en diversifiant les ambiances en maintenant des éléments « charnière » comme les talus bocagers.

La qualité, la diversité de ces espaces, participent au ressenti du quartier par l'habitant.

Les fonctions urbaines (déplacements, mobilité, gestions des eaux pluviales...) s'interconnectant, il se dégage des espaces à vivre et à investir.

La qualité spatiale de ces articulations urbaines permet d'envisager une autre organisation, un autre usage des voies: offrir un cadre sûr, qualitatif et convivial, à tous les usagers de l'espace public.

Principes d'aménagement retenus dans le cadre des ateliers participatifs

- Réduire la place de l'automobile et les trajets dans le quartier
- Point de collecte des ordures regroupées aux entrées du projet
- Parkings mutualisés
- Voirie de desserte piétonne (desserte minute) perméable et étroite
- Création de circulations douces internes en réseau,
- Gestion extensive des espaces communs
- Création d'espaces de convivialité intergénérationnels : espaces partagés et mutualisés
- Optimisation de l'orientation et de l'implantation des logements (urbanisme bioclimatique : ensoleillement, vent...)
- Maîtrise de l'impact des travaux de viabilisation et de construction sur l'environnement extérieur.
- Eco-gestion de l'eau – Gestion alternative des eaux pluviales
- Pôle de convivialité géré par les habitants : jardin partagés, local commun...associé à l'espace central permettant une accessibilité à tous (PMR)
- Accompagnement des acquéreurs par le pôle énergie de Lannion-Trégor Agglomération et des conseils du C.A.U.E
- Accompagnement des acquéreurs avec des fiches pédagogique sur les constructions à biodiversité positive, sur les matériaux sains et les coopératives de constructions locales

Eco Quartier de Trébeurden (22) Projet communal

